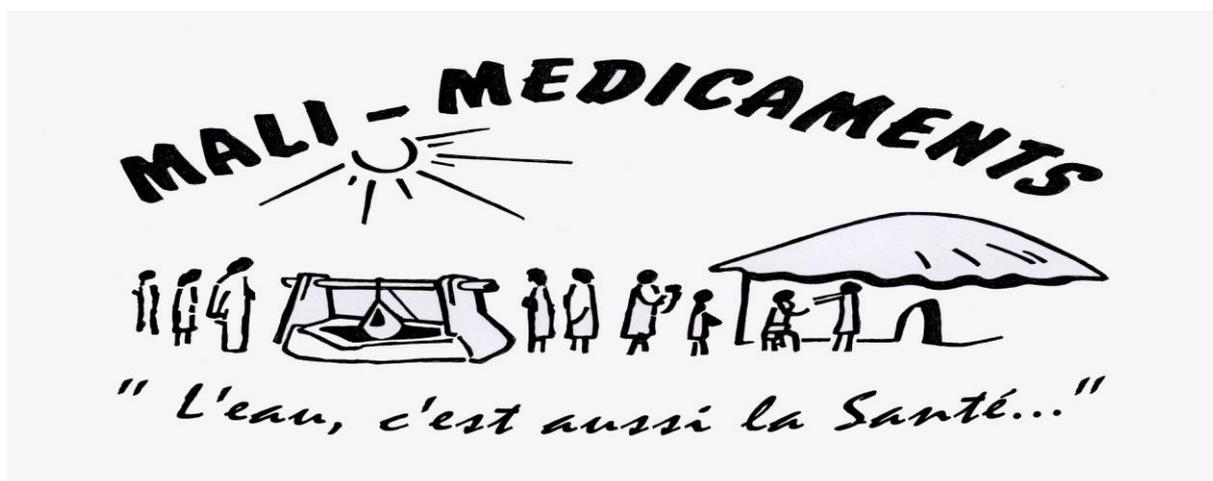




Yvelines
Conseil général

COOPERATION DECENTRALISEE

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION



Avenant dans le cadre d'une convention de partenariat triennale signée le
28/05/2010

Pour retourner le dossier et pour toute correspondance :

Monsieur le Président du Conseil général
Cabinet du Président
Coopération décentralisée
2 place André Mignot
78012 VERSAILLES CEDEX

FICHE 1 : MISE A JOUR DE LA SITUATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association	:	Mali Médicaments
Date de la signature de la convention triennale avec le Département	:	28/05/2010 par M Jean Marie TETART
Les statuts ont-ils été modifiés dans le cours de l'année ?	:	Non
Le représentant légal de l'association a-t-il changé dans le cours de l'année ?	:	Non
Informations générales :		
Adresse du siège	:	16 rue du Palais, 78490 Montfort l'Amaury
Téléphone	:	01 34 86 01 22 (<i>siège</i>) 01 30 41 09 27 – 06 17 10 44 68 (<i>responsable et coordinateur des projets</i>) 01 34 83 53 01 – 06 12 03 32 29 (<i>responsable du projet</i>)
Fax	:	
Site internet	:	www.mali-medicaments.org (<i>en cours de réactualisation et de restructuration</i>)
Nom du Président	:	MADAME Claire Rottier
Téléphone	:	01 34 86 01 22
E-mail	:	
Nom du chef de projet faisant l'objet de la demande de subvention	:	Monsieur Jean-Claude Beuf
Téléphone	:	01 34 83 53 01 – 06 12 03 32 29
E-mail	:	jc.beuf@wanadoo.fr
Nombre d'adhérents	:	En référence à l'année 2011 : Actifs : 37 occasionnels pour collecte des fonds 'Opération brioches' : 35 secteur de Neauphe, 16 sur Monfort, 40 à Rambouillet plus divers soit au total la mobilisation d'environ 100 personnes et la participation du FSE (Foyer Socio Educatif) section aide au Mali des jeunes lycéens de Bascan à Rambouillet <i>Pour la liste des communes (et paroisses concernées) se rapporter à l'arrêté préfectoral relatif à la campagne de 2011 joint. (Cf. Doc.)</i> Donateurs : 9 (soit 10 400€ collectés en 2011)

FICHE 2 : RAPPEL DU PROJET TRIENNAL

1- Description du projet.

Localisation du projet <i>(sans changement ni ajustement)</i>	<p>Le Mali</p> <ul style="list-style-type: none"> • concentration sur un pays et plus particulièrement sur une région, le pays Dogon, non la falaise haut lieu touristique et classée au patrimoine de l'UNESCO mais la 'savane', région agricole isolée et oubliée entre le Mali et le Burkina-Faso : plus précisément Pel-Maoudé et le cercle de Koro. • pas de dispersion des actions et des opérations.
Présentation du projet <i>(sans changement ni ajustement : poursuite de la mise en œuvre du planning initial)</i>	<p><u>Création de puits ou réhabilitation de puits anciens * sur la période triennale 2010-2011-2012 en accord et en adéquation avec un programme d'ensemble établi par notre correspondant sur place, par le Maire de Pel et par la paroisse de Pel.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Association finance l'achat du matériel et des matériaux nécessaires. • Le village ou hameau concerné fournit la main-d'œuvre. Elle héberge les ouvriers spécialisés. (de façon très exceptionnelle, il peut apporter une contribution financière au projet pour la part achats de fournitures. La commune concernée fournit par contre sa quote part financière dans les autres lignes budgétaires) Cf montage financier • La municipalité de Pel assure la logistique : terrain octroyé, déclarations administratives, assurance des ouvriers, suivi de la qualité de l'eau fournie en relation avec l'organisme gouvernemental spécialisé dans ce domaine. <p><i>* Réalisés à l'époque par d'autres organismes ou associations.</i></p> <p>Précisions techniques : Nos points d'eau réalisés sont des puits à large diamètre ^{*1*3}: ils sont creusés, busés, ferrailés ^{*2}, équipés de margelle, de deux demi-couvercles ^{*1}, de deux portiques ^{*1}, d'un enclos cimenté et d'un système de récupération des eaux au sol pour un point excentré d'abreuvement des bêtes. Depuis 2010, systématiquement il est procédé à l'indication par plaque ou gravée dans le béton de la margelle du nom de l'Association et de ses partenaires. ^{*4} (cf photos fournies au Conseil Général des</p>

	<p><i>réalisations précédentes)</i></p> <p>*¹ Pas de forage ni de pompe afin d'éviter tout risque de grippage ou d'ensablement, évite aussi les problèmes de maintenance et l'approvisionnement en pièces de rechange.</p> <p>*² Pas de risque d'éboulement, d'infiltration d'eau polluée, pérennité de l'ouvrage, support peu propice aux développements des champignons, moisissures, implantation de colonies de chauves-souris (déjections) contrairement aux parois brutes et aux moellons employés anciennement par certaines associations.</p> <p>*³ Accès à un grand nombre d'utilisateurs en même temps, favorise la vie du village : respect de leurs traditions. Le Puits est un lieu d'échanges, de rencontres pour la communauté des femmes et leurs enfants. Accessibilité à tous y compris au peuple Peul (ethnie nomade, gardienne et éleveuse de troupeaux).</p> <p>*⁴ Demande locale afin d'éviter apparemment de fausses appropriations de réalisations d'ouvrages. Plaque à l'effigie de mali-médicaments et du CG 78</p>
<p>Partenaire(s) de terrain :</p>	
<p>Coût global prévisionnel triennal du projet :</p>	<p>30 000 euros</p> <p>Réalisation ou réhabilitation d'au moins trois puits sur trois ans au sein d'une programmation établie localement de 5 projets. <i>Avenant N°2 concerne la 3^{ème} réalisation en sachant qu'un 4^{ème} projet du PDC* a abouti mais hors programmation participative du Conseil Général</i></p> <p>* Détails du PDC (Plan Développement Communal) <i>Campagne triennale de réalisation de 5 puits en terrain tendre dans un rayon de 20 km autour de Pel.</i> (Cf. devis)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance de trouver de l'eau et en débit suffisant pour un puits à grand diamètre étant donné les puits existants sur les sites. <i>(par contre ces puits de réalisation ancienne sont en mauvais état, parois insalubres et sources de foyers infectieux ou à débit insuffisant du fait de l'ensablement)</i> <p>Pour les trois dernières réalisations, des pressions de 4m, de 6m et 4m d'eau ont été obtenues, 3m pour Manibouro puits objet de cet avenant, ce qui est excellent au niveau débit et alimentation (au dessus des espérances)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance du coût, les travaux seront effectués en terrain tendre, pas de surcoût toujours difficile à évaluer pour l'achat de dynamite et évacuation des roches. • programme en concordance avec le PDC équivalent à notre 'contrat rural'.

En programmation : A l'étude sur budget prévisionnel 2012 et faisabilité en fonction de la situation sur place : problème d'aide d'urgence (pénurie de mil, maïs et riz ou à des prix au moins doublés par rapport au marché traditionnel) sur fonds propres à hauteur de 100% de l'Association.
Ajustement de stratégie en fonction de l'évolution politique sur place, d'un retour ou non à la sécurité et à une certaine stabilité.

Réalisation à venir hors avenant Conseil Général

◆ VILLAGE DE YANDIAGA COMMUNE RURALE DE KORO

CERCLE DE KORO REGION DE MOPTI (à 9km de Pel)
3500 habitants *Ethnies : Dogon, Mossi, Peul*
4000 têtes d'ovins-caprins

Etat des lieux : 2 puits à paroi crépie au ciment

Réhabilitation 1 puits profondeur : 35m

Participation communale 5% = 301 250F CFA

Participation village : 1 200 000F CFA

Coût total : 7 491 250 F CFA

Appui demandé : 5 990 000 F CFA

Réalisé en 2011 : Avenant 1 cout réel total : 7960.73€

◆ VILLAGE DE TEMEGOLO COMMUNE RURALE DE PEL-MAOUDE

CERCLE DE KORO REGION DE MOPTI MALI
(à 6km de Pel)

1700 habitants *Ethnies : Dogon, Mossi, Peul*
3000 têtes d'ovins-caprins

Etat des lieux : 5 puits traditionnels 2 puits cuvelés

Réhabilitation 1 puits profondeur : 35m

Participation communale 5% = 301 250F CFA

Participation village : 1 200 000F CFA

Coût total : 7 491 250 F CFA

Appui demandé : 5 990 000 F CFA

Objet de l'avenant N°2 sur 2012

◆ VILLAGE DE MONIBOURO COMMUNE RURALE DE PEL-MAOUDE

CERCLE DE KORO REGION DE MOPTI (hameau à 3km de Pel)

750 habitants *Ethnies : Peul*
10500 têtes d'ovins caprins

Etat des lieux 1 seul puits à paroi crépie au ciment-

« Signalé »

pas de protection vis à vis du bétail

Création 1 puits profondeur : 35m

Participation communale 5% = 301 250F CFA

Participation village : 1 200 000F CFA

Coût total : 7 491 250 F CFA

Appui demandé : 5 990 000 F CFA

**Fin 2010-printemps 2011 : chantier terminé le 24/03/2011
avec une pression de 4m HORS programmation Conseil
Général**

**◆ VILLAGE DE TIMESSOGO COMMUNE
RURALE DE PEL-MAOUDE**

CERCLE DE KORO REGION DE MOPTI (à 5km de Pel)

200 habitants Ethnies : Dogon, Peul

1750 têtes d'ovins caprins

Etat des lieux : 1 puits à paroi crépie au ciment –
3 puits traditionnels

Création 1 puits profondeur : 35m

Participation communale 5% = 301 250F CFA

Participation village : 1 200 000F CFA

Coût total : 7 491 250 F CFA

Appui demandé : 5 990 000 F CFA

Réalisé en 2010 :

**◆ VILLAGE DE GUINAWOLO COMMUNE RURALE
DE DOUGOU-TENE I**

CERCLE DE KORO REGION DE MOPTI (à 17km de Pel)

2750 habitants Ethnies : Dogon, Peul

4000 têtes d'ovins-caprins

Etat des lieux : 1 seul puits à paroi crépie au ciment

Création 1 puits profondeur : 45m

Participation communale 5% = 371 750F CFA

Apport villageois : 1 525 000 F CFA

Appui demandé : 7 435 000 F CFA

**Soit un COÛT TOTAL sollicité par les Maliens
de : 31 395 000 F CFA**

Soit en euros : 44 850 €

	<p><u>Cout réel :</u></p> <p><u>Projet déposé auprès du Conseil Général :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● 2 puits à 35m soit 2* 5 990 000 F CFA ● 1 puits à 45 m soit 7 435 000 F CFA <p>-> sous total : 19 415 000 F CFA soit 27 735 €</p> <p>-> provision impondérables et augmentation : 2 265 €</p> <p>TOTAL projet : 30 000 €</p> <p><i>Soit une subvention sollicitée (25% du montant) : 7 500€</i></p> <p><u>A noter :</u> en fonction de sa trésorerie, l'Association, hors projet déposé, peut être amenée à financer le complément du PDC (exemple en 2011 :Timessogou) ou un autre puits à caractère d'urgence.</p>
<p>Indiquez ci-contre les éventuelles modifications survenues dans la définition, les objectifs, les modalités de mise en œuvre ou le coût global du projet</p>	<p><u>Pas de changement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>La localité, village ou hameau :</u> <p>Les populations locales assureront l'exécution matérielle du projet : creusement des puits dans les couches de terrain tendre, déblaiement après dynamitage lorsque celui-ci s'avèrera nécessaire, et aide aux travaux de maçonnerie. De plus elles pourvoiront au logement et à la nourriture des personnels spécialisés intervenant sur le projet : maçon, mineur, technicien de la recherche et de l'accès à l'eau, et animateur du projet pour toutes ses dimensions humaines.</p> <p><i>Reconduit à l'identique.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>La ville de Pel ou commune concernée :</u> <p>Octroi gracieusement du terrain, jouissance publique, souscription assurance couvrant les acteurs, déclarations et enregistrements des actes administratifs. Pour certaines, elles apporteront un soutien financier au projet à hauteur d'environ 2%.</p> <p><small>(Cf. doc.)</small></p> <p><i>Reconduit à l'identique de 2010 et 2011.</i></p> <p><i>Seul changement notable par rapport à 2010 et 2011, confirmation de l'évolution constatée sur deux ans: le coût des matériaux (ciment et ferrailage) continue d'augmenter de manière très significative.</i></p> <p><i>Un virement de 5 000€ est effectif à ce jour conformément à la décision unanime prise en délibération à l'Assemblée Générale en janvier 2012 afin de poursuivre l'acquisition au plus vite des matériaux nécessaires à la réalisation et à la finalisation du projet Manibouro.</i></p> <p><i>Par ailleurs, dorénavant Mali-Médicaments est le seul acteur sur toute la région à agir dans le domaine de l'eau.</i></p>

Il est à noter que dans notre projet initial, nous avons anticipé cette augmentation puisque dans le chiffrage global nous avons une ligne budgétaire d'un montant de 2 265€ pour augmentation du coût des matériaux et impondérables (nécessité d'emploi de dynamite).

FICHE 3 : BILAN DE L'ANNEE ECOULEE

<p>Rappel des objectifs prévisionnels de l'année N-1 et calendrier de réalisation Année 2011</p>	<p><i>Réalisé en 2011 : Avenant 1 cout réel total : 7960.73€ Devis et Factures fournies en 2011. Photos jointes de cette réalisation</i></p> <p>◆ VILLAGE DE TEMEGOLO COMMUNE RURALE DE PEL-MAOUDE CERCLE DE KORO REGION DE MOPTI MALI (à 6km de Pel) <i>1700 habitants Ethnies : Dogon, Mossi, Peul 3000 têtes d'ovins-caprins</i></p> <p><i>Etat des lieux :5 puits traditionnels 2 puits cuvelés</i></p> <p>Réhabilitation 1 puits profondeur : 35m Participation communale 5% = 301 250F CFA Participation village : 1 200 000F CFA Coût total : 7 491 250 F CFA Appui demandé : 5 990 000 F CFA</p> <p>◆ VILLAGE DE TIMESSOGO COMMUNE RURALE DE PEL-MAOUDE Hors programmation cf compte financier</p> <p>Fin 2010-printemps 2011 : chantier terminé le 24/03/2011 avec une pression de 4m</p>
<p>Ces objectifs ont-ils été tenus ? Si non, expliquez pourquoi et quelles modifications ont été apportées.</p>	<p>OUI pour 2010 et 2011 d'ores et déjà pratiquement finalisé pour 2012 par avance de trésorerie et suite à une demande locale très pressante.</p> <p><i>Pourquoi ?</i> <i>Analyse :</i> Pas de difficultés particulières de réalisation, de bons enchainements de chantiers (utilisation de reliquat de matériaux – disponibilité des équipes déjà sur place, un cout unique de compresseur vu l'enchainement des réalisations), une grande mobilisation des habitants. Puits à large diamètre, réalisation conforme à notre charte, pérennité 100 ans</p> <p><i>Cf reportages photos des opérations)</i></p>

Budget prévisionnel de l'année écoulée 2011 et compte réel 2011:

	Dépenses prévisionnelles année N-1	Dépenses réelles année N-1	Explications des variations
I. Charges de fonctionnement			
<i>Dont charges du suivi par l'Association</i>			
<i>Achats de fournitures et services</i>			
<i>Salaires</i>			
<i>Billets d'avion</i>			
<i>Frais sur place</i>			
Sous-total I			
II. Charges d'investissement	10000	7890	Temegolo : Coût moins élevé que prévu, a bénéficié de la fin de chantier de Guinawolo et de son enchainement. De plus pas eu à utiliser de dynamite. Timessegou : (hors CG)même type de remarque Guinawolo : fin de l'opération, travaux sur 2010 et 2011
		5480	
		2980	
Sous-total II	10000	15950	En fait 10470 à retenir pour le CG
TOTAL I + II	10000		
Total dépenses éligibles	10000	10470	

Autres éléments de bilan que vous souhaiteriez porter à connaissance pour l'année N-1

Cf pièces comptables exercice 2011 adoptées en AG le 01/04/2012 et CR AG

L'association a-t-elle organisé ou participé à un évènement dans lequel ce projet a été

- Journée événementielle « Afrique, Terre de rencontre » le 31 mars 2012 à la bibliothèque d'Epéron.

<p>présenté ? Si oui, pouvez-vous présenter une description de cet évènement ?</p>	<p>Accueil, exposition photos, conférences assurées par Mali-Médicaments, heures du conte, venues d’auteurs, de libraire, d’illustrateurs de BD à l’initiative de la bibliothèque d’Epernon 660 élèves répartis entre le primaire et les classes de 6^{ème}, 5^{ème} du collège Chasles à Epernon ont eu une visite commentée d’exposition photos, prises de vues issues du dernier voyage à Pel-Maoudé retraçant la vie au quotidien de nos amis maliens. La visite se terminait par l’heure du conte. Ce concept devrait être repris par les bibliothèques du secteur géographiques (cf docs joints)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à l’opération micro-don, objectif affiché la réalisation du puits de Timessogou en 2011 • Plus actions habituelles de communication à l’interne à destination de nos adhérents, de nos partenaires notamment pour sensibiliser et mobiliser « nos troupes » pour « l’opération annuelle brioches ». <p>A noter : poursuite de la mise au point d’outils de communication, après le power point à thématique « problèmes de l’eau , réalisation d’un film sur la problématique de l’eau et de l’approvisionnement en médicaments pour les dispensaires.</p>
--	--

Vous avez également la possibilité de joindre un document séparé qui peut être illustré sur l’exécution technique, administrative et financière de votre projet. CF CD et reportage photos : [Cf doc photos](#)

Plan de financement de l’année écoulée :

	Ressources prévisionnelles de l’année N-1	Ressources réelles obtenues par l’association
Contribution directe des populations locales année N-1	2179	2179
Idem année N	1714/2	1714/2
Contrib. des collectivités locales du pays année N-1	2138	2138
Idem année N	1716/2	1716/2
Autres contributions locales (terrain,...)	Non chiffré jouissance à titre gracieux	Non chiffré jouissance à titre gracieux
Contribution de votre association :Guinawolo Pour Temegolo	3000 7000	10470
Subventions demandées en France		
- Ministère des affaires étrangères		
- Département des Yvelines*(versé en 2012 avance de trésorerie)	2800	2890
-		
-		
-		
Autres ressources d’investissement		
TOTAL	18 832	19 392

Budget prévisionnel de l'année à venir et appel de fonds :

	Dépenses prévisionnelles année N (cf convention triennale)	Appel de fonds à la date de présentation de cet avenant	Explications des variations
I. Charges de fonctionnement			
<i>Dont charges du suivi par l'Association</i>			
<i>Achats de fournitures et services</i>			
<i>Salaires</i>			
<i>Billets d'avion</i>			
<i>Frais sur place</i>			
Sous-total I			
II. Charges d'investissement	10000	3500	
Sous-total II			
TOTAL I + II			
Total dépenses éligibles	10000	3500	

Autres éléments de programmation que vous souhaiteriez porter à connaissance pour l'année N (2012)	: Cf Budget 2012 approuvé par délibération unanime le 01/04/2012
L'association a-t-elle prévu d'organiser ou de participer à un évènement dans lequel ce projet sera présenté ? Si oui, pouvez-vous présenter une description de cet évènement ?	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux « Assises départementales » si accord du Conseil Général campagne 2012 au Collège Catherine de Vivonne en tant que stand associatif et en tant qu'animateur d'un atelier. • Retombées Journée événementielle à Epernon en Eure et Loir, animations et thématiques sur l'Afrique en partenariat avec la bibliothèque, la médiathèque et la ville d'Epernon. Accueil, exposition, visites guidées sur la problématique de l'eau assurées par Mali-Médicaments • Participation à l'opération micro-don, objectif affiché la réalisation d'un autre puits ou latrines si sollicitation du Conseil Général et de l'association micro-don

- Plus actions habituelles de communication à l'interne à destination de nos adhérents, de nos partenaires notamment pour sensibiliser et mobiliser « nos troupes » pour « l'opération annuelle brioches » sur le secteur de Neauphles – Villiers St Frédéric.

Plan de financement de l'année à venir 2012:

	Ressources anticipées pour l'année N (2012) dans la convention triennale	Ressources anticipées à la date de présentation de cet avenant
Contribution directe des populations locales : fin Timessogou et nouvelle opération Temegolo	1714/2 1714	1714/2 1714
Contributions des collectivités locales du pays: fin Timessogou et nouvelle opération Temelegolo :	1716/2 1716	1716/2 1716
Autres contributions locales (terrain,...)	A titre gracieux	A titre gracieux
Contribution de votre association	8500	8500
Subventions demandées en France		
- Ministère des affaires étrangères		
- Département des Yvelines*	3500	3500
-		
-		
-		
Autres ressources d'investissement		
TOTAL	17145	17145

FICHE 5 : PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À JOINDRE

Pour compléter votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir joindre à votre demande :

- les statuts modifiés de l'association s'il y a lieu ;
- le dernier budget voté par l'association ;
- un relevé d'identité bancaire s'il a changé ;
- un CD-ROM comprenant des photographies, copies d'article de presse, vidéo... permettant de constater l'avancement du projet. L'association est informée que le Département des Yvelines pourra faire usage des documents sur ce CD-ROM en vue d'illustrer sa politique départementale d'appui aux acteurs yvelinois ;
- copie de justificatifs comptables (factures, contrats signés...) couvrant au moins le montant de la subvention du Département des Yvelines versée en année N-1 ;
- copie des devis ou tout autre élément permettant d'appuyer le budget prévisionnel de l'action pour l'année en cours ;
- un courrier du Président de l'association sollicitant la subvention pour l'année à venir et précisant son montant, à l'attention de Monsieur le Président du Conseil général des Yvelines.

De façon non obligatoire, vous pouvez également joindre à titre d'information tout compte-rendu d'exécution de nature technique, administrative et financière susceptible de compléter l'appréciation qui sera portée sur votre dossier.